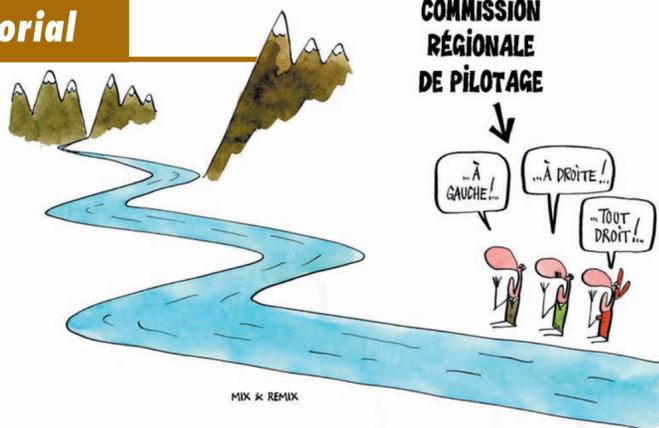


CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le lien avec le développement territorial

Afin d'accompagner l'élaboration de la 3^e correction du Rhône, l'Etat a mis sur pied un processus participatif: les communes riveraines et les milieux les plus directement concernés se sont constitués en commissions régionales de pilotage (COREPIL). Cinq COREPIL ont été mises en place de Brigue au Léman, avec une structure de collaboration allégée en amont de Brigue. Ces commissions ont rempli essentiellement deux tâches: suivre les principales phases d'élaboration de la 3^e correction en livrant leurs remarques au fur et à mesure de l'avancement du dossier, et élaborer une vision à long terme du territoire en coordination avec la 3^e correction du Rhône. Dans ce cadre, plusieurs dizaines de personnes se sont réunies au sein d'ateliers thématiques (sécurité, économie, tourisme, agriculture, nature, etc.).

Sept représentants régionaux donnent ci-dessous leur avis sur cette démarche novatrice à une telle échelle, et sur l'intégration de leurs attentes dans la 3^e correction du Rhône, tant au niveau du fleuve que du développement de la plaine.



MIX & REMIX



Pascal Gross
Président de la COREPIL de Chablais

«Nous avons établi un concept de développement de la plaine dans lequel nous avons intégré des réflexions sur les transports mais aussi une valorisation du potentiel hydroélectrique du Rhône au niveau de Massongex. Soutenu sur le plan local, ce point a été pris en compte par le plan d'aménagement de la 3^e correction.

Dans ce projet, nous allons évidemment gagner de la sécurité, mais aussi des rives magnifiquement aménagées et correctement desservies. La COREPIL a favorisé le rapprochement des services d'Etat vaudois et valaisans. Avec ce projet, le fleuve pourrait cesser de n'être qu'une frontière, et devenir enfin une colonne vertébrale.»



Pierre-Cyrille Michaud
Président de la COREPIL de Martigny

«Au départ de la démarche nous avons intégré le plus de monde possible, y compris des représentants des pêcheurs et de la nature. C'était important pour nous. En effet, bien que l'agriculture fasse partie des secteurs les plus touchés par la 3^e correction, nous avons souhaité tenir compte de l'ensemble des problèmes des professionnels concernés. Au bout du compte, nous y gagnerons une diminution du danger dans les secteurs prioritaires de Martigny et Fully, ainsi que des zones détente et loisirs dans la région de Riddes-Saillon, secteur où nos remarques ont par exemple été entendues et l'emprise revue pour être mieux répartie sur les deux communes.»



Claude Rapillard
Président de la COREPIL de Sion

«Malgré l'intérêt de la démarche participative, il est illusoire de penser pouvoir satisfaire tout le monde. La sécurité des personnes et des biens, en particulier dans le secteur de Vissigen, constitue notre objectif prioritaire, suivi de l'économie au sens large et ensuite des loisirs. Ailleurs, nous souhaitons une emprise minimale de l'espace Rhône sur les terres agricoles. Quant aux zones de détente et de loisirs, il faut tenir compte des aménagements existants ainsi que des surfaces déjà restituées à la nature. Il s'agit désormais de coordonner tout cet ensemble.»



Stéphane Pont
Président de la COREPIL de Sierre

«Notre fil rouge a toujours été: ne plus tourner le dos au Rhône. Que les gens aient désormais envie de s'arrêter au bord du fleuve, de s'y balader voire d'y pratiquer des activités sportives. Cette idée nous a même accompagnés durant la réflexion sur la mesure prioritaire de Chippis! Au final, nous sommes certainement allés plus loin que ce qui sera réalisable dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, mais les gens ont pu s'exprimer, et ils ont été écoutés. Les tensions qui subsistent n'auraient certainement pas été les mêmes s'il n'y avait pas eu de processus participatif.»



Richard Kalbermatter
Représentant de la COREPIL de Brigue-Salquenen

«Nous nous sommes lancés dans un grand concept de développement régional, mais il s'est finalement révélé très abstrait. J'ai trouvé la démarche trop longue et trop théorique, nous avons produit beaucoup de paperasse! Il aurait été préférable de travailler à partir des infrastructures existantes et d'introduire les intérêts régionaux et communaux par le biais de projets concrets. Une meilleure coordination entre les mesures de compensation de l'A9 et de la 3^e correction du Rhône est indispensable. Je suis confiant, nous y arriverons. Les travaux de la mesure prioritaire de Viège sont en bonne voie, mais il est temps de se mettre au travail et de réaliser concrètement le projet sur le terrain, étape par étape.»



Bernhard Imoberdorf
Directeur de la région de Conches

«Il y a plusieurs années, lorsque les premières informations sur la 3^e correction du Rhône ont été diffusées, j'avais fait remarquer avec ironie que la source du Rhône était ici, à Gletsch, et qu'il fallait donc étendre le périmètre du projet à toute la vallée du Rhône. Aujourd'hui, même si chez nous les risques potentiels d'inondation sont moindres, la région de Conches est intégrée dans le projet du siècle. Même sans constitution formelle d'une COREPIL, nous avons pu nous pencher sur les nouveaux enjeux de notre région. La 3^e correction a déclenché une planification agricole dans la partie supérieure de la région, la plus concernée. Dans le cadre du partenariat recherché entre l'agriculture, le tourisme, la nature et la culture, l'intégration du Rhône dans la vallée de Conches, cette unique vallée haute des Alpes, est d'une importance capitale.»



Manfred Holzer
Représentant de la région de Brigue-Aletsch

«Dans notre région, nous avons peu de marge de manœuvre: tout est construit. Côté protection contre les crues, nous pouvons constater la compatibilité entre les travaux prévus sur le Rhône et sur les affluents. Dans l'agglomération Brigue-Viège-Naters, nous nous sommes penchés sur le développement urbain, et sur les liens à créer avec les loisirs. A Naters, par exemple, il y a un potentiel récréatif dans les zones d'élargissement du fleuve, et nous aurons la possibilité de valoriser la promenade de la Massa au Mundbach, au bord du Rhône, pour en faire une zone de détente attrayante pour les piétons et les cyclistes.»

Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône, Tony Arborino
CP 478, Av. de France, 1951 Sion - e-mail: rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs

Commande d'anciens numéros

rhone.vs paraît deux fois par an. Pour commander des anciens numéros, adressez simplement un courrier ou un e-mail à l'adresse ci-dessus en indiquant vos nom, prénom, adresse, ainsi que le nombre et les numéros souhaités.

rhone.vs N°14

Magazine d'information sur la 3^e correction du Rhône

juin 2008

Le plan déposé dans les communes

160 km de plaine sécurisés: le plus grand projet suisse de protection contre les crues publié pour information.

Le Rhône menace gravement la population et les biens valaisans. Les crues d'octobre 2000 l'ont montré. Les calculs l'ont confirmé.

Le danger est très étendu. Il concerne pratiquement toute la plaine. Dans de nombreuses zones à bâtir (Viège, Baltschieder, Rarogne, Steg, Sion, Fully, Martigny, Aigle), il est tel que la construction doit être interdite, ou soumise à d'importantes restrictions.

Comme nos prédécesseurs, nous devons donc entreprendre de grands travaux sur le fleuve avec les mêmes objectifs: protéger la population et favoriser le développement économique. Cette protection doit être durable. C'est la raison pour laquelle les aspects territoriaux, sociaux et environnementaux sont pris en compte, et ce notamment en associant à l'élaboration du projet les personnes et les milieux concernés.

Les enjeux sont multiples, les buts ambitieux. Il faudra investir près de 1,5 milliard d'ici 2030. Cela donne l'échelle de la grandeur et de la complexité de la tâche. Cependant, les coûts restent proportionnés puisque nous pourrions sécuriser la majeure partie de notre plaine pour le prix d'un tronçon d'autoroute comme celui du contournement de Viège (8 km de tunnel).

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape dans l'élaboration de ce «projet du siècle»: la publication pour information du plan d'aménagement. Ce plan présente une vue d'ensemble de l'aménagement du Rhône tel qu'il sera réalisé ces prochaines décennies. A cette occasion, nous vous proposons un numéro spécial de rhone.vs entièrement consacré à cette démarche. Nous attendons vos remarques: elles enrichiront notre réflexion.

Ce projet est le plus grand de Suisse dans ce domaine et la Confédération nous soutient dans cette tâche, car notre besoin en sécurité est des plus grands et des plus urgents! Nous savons que vous comprendrez l'importance de ce projet et que vous en soutiendrez la réalisation rapide.

Jean-Jacques Rey-Bellet
Conseiller d'Etat et Chef du DTEE

Faites-vous une idée précise du Rhône de demain, consultez le plan d'aménagement!

Où trouver le plan d'aménagement?

Depuis mi-mai et jusqu'à fin septembre, vous pouvez consulter le dossier du plan d'aménagement auprès de votre commune. Toutes les informations sont aussi disponibles sur notre site internet: www.vs.ch/rhone.

Que contient ce dossier?

Il contient le plan du projet accompagné d'un rapport de synthèse. Vous y trouverez également trois types de fiches d'information, éditées à votre intention. Celles qui résument de manière illustrée ce qu'est le plan d'aménagement du Rhône. Celles qui montrent comment il est coordonné avec le territoire dans votre région. Enfin celles qui exposent les liens entre le projet et l'agriculture, la nature, la production d'électricité ou le paysage.



MIX & REMIX



«Le soutien de la population locale et des groupes d'intérêts sera un des principaux facteurs de rapidité d'exécution du projet», affirme Tony Arborino, chef du projet de la 3^e correction du Rhône.

Quelles remarques sont attendues?

Nous recevrons probablement beaucoup de questions sur les surfaces touchées par les élargissements du fleuve (terrains agricoles, infrastructures à déplacer, etc.), sur la nécessité d'élargir ou sur la possibilité d'éviter telle parcelle ou telle infrastructure. Dans ces cas-là, la longue durée de réalisation des travaux est de nature à favoriser la recherche de solutions satisfaisantes.

Nous nous attendons aussi à ce qu'il y ait débat

Quel est le but de cette information publique?

Donner la possibilité à la population de prendre connaissance de ce dossier auprès de son administration communale, et de faire des remarques. Le plan est disponible aux échelles 1:10 000 et 1:25 000 afin d'offrir une vision d'ensemble des aménagements prévus, de Gletsch au Léman. La récolte des remarques générales servira à l'amélioration du dossier, qui sera ensuite adopté par le Conseil d'Etat. C'est au cours de l'étape suivante que des dossiers d'exécution plus précis, basés sur le plan d'aménagement, seront mis à l'enquête publique avec les habituels droits d'opposition.

sur les priorités de réalisation. Les nombreuses communes qui sont menacées par les crues et dont le développement des constructions est freiné par ce danger vont probablement demander d'augmenter la priorité de réalisation de leur secteur. Cette rapidité sera déterminée par trois principaux facteurs: le risque actuel, la disponibilité budgétaire et le soutien de la population locale et des groupes d'intérêts. Il est en effet pratiquement impossible de réaliser rapidement de tels projets, soumis à de longues procédures, en cas de fortes oppositions.

Finalement, ce projet, c'est celui de la population valaisanne; elle doit pouvoir bénéficier d'une plaine plus sûre, mais aussi d'un fleuve plus beau, plus convivial et plus naturel. Nous pensons ainsi que des demandes visant à profiter de ce nouveau Rhône, avec par exemple des promenades aménagées, seront formulées, et nous sommes prêts à les examiner comme toutes les propositions qui nous parviendront.





Le plus grand projet suisse de protection contre les crues dévoilé au public: réactions



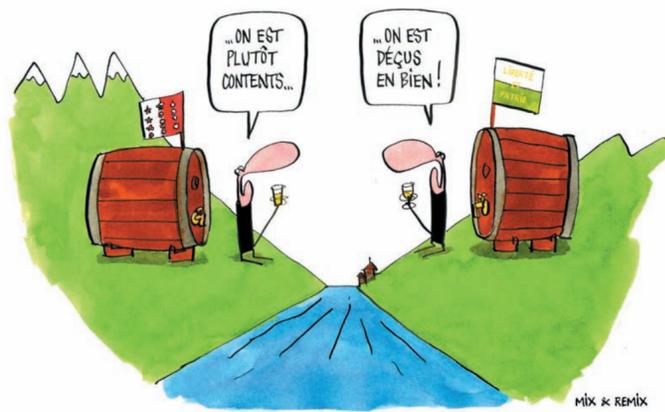
Jacqueline de Quattro

Conseillère d'Etat VD
Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement

«Unis pour un Chablais plus sûr»

«La qualité de vie dépend aussi de la sécurité: se sentir protégé des infractions ou hors d'atteinte des dangers naturels. Celle-ci permet de favoriser le développement dans une région où il fait bon vivre.»

La 3^e correction du Rhône est une nécessité absolue pour le développement économique du Chablais. Le secteur d'Aigle-Monthey, fortement menacé, sera d'ailleurs traité en priorité. Ce grand projet de protection contre les crues, qui me tient particulièrement à cœur, a été élaboré conjointement par les cantons de Vaud et du Valais, sur ce secteur commun. Il est aussi mis en consultation auprès des communes vaudoises. Je me réjouis de cette excellente collaboration avec le Valais, dans l'intérêt de tout le Chablais.»



Claude Roch

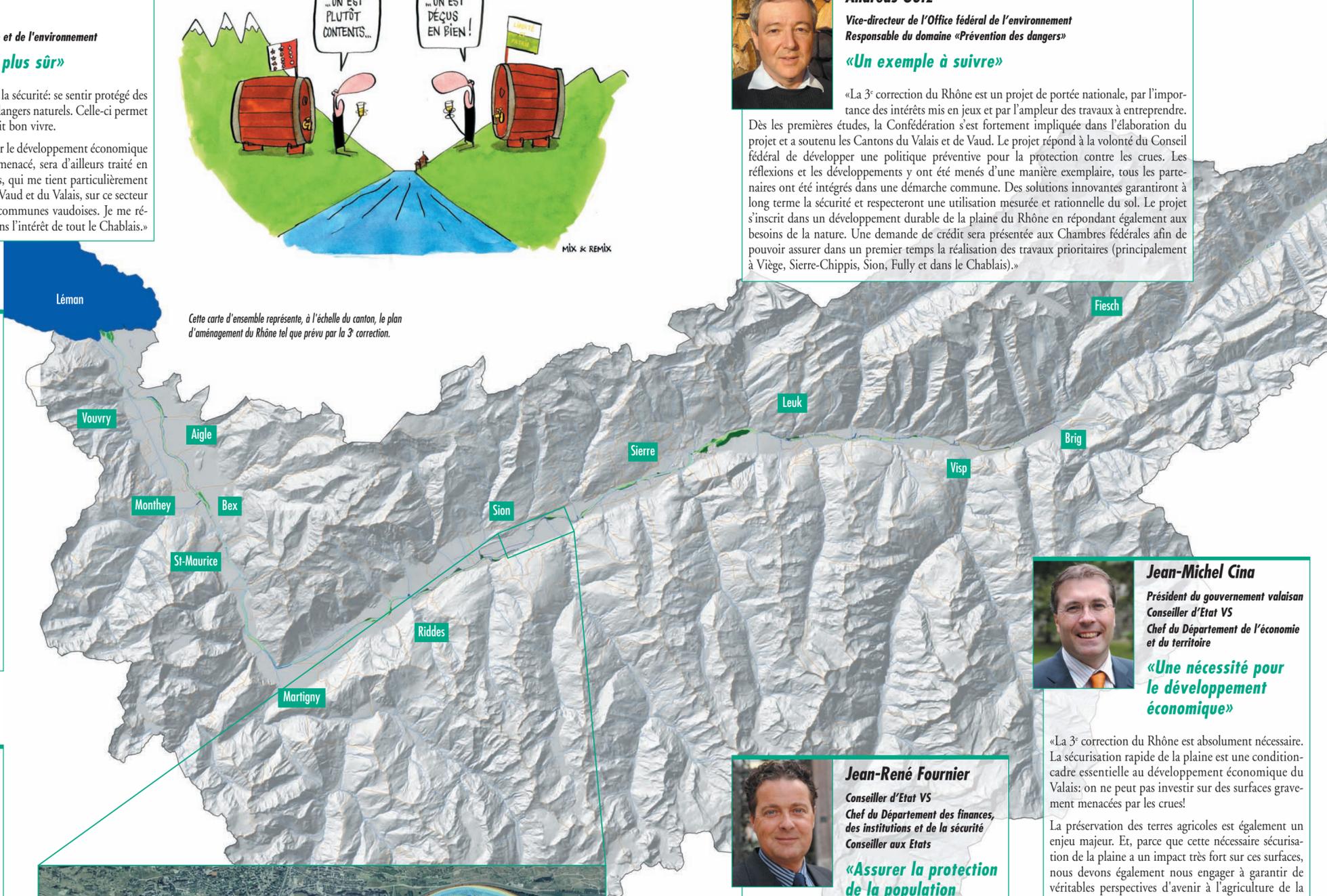
Conseiller d'Etat VS
Chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport

«Un projet historique et exemplaire»

«Ce projet est un excellent exemple de coopération active entre communes, régions et cantons ainsi qu'entre les services de l'administration. C'est aussi une référence au niveau suisse, un exemple de développement durable souvent cité en France, une source d'enseignement pour notre jeunesse. C'est, finalement, un projet appelé à marquer l'histoire de notre canton.»

Les différentes facettes de cette grande œuvre ont été ou seront mises en évidence dans des travaux de recherche historique, dans des analyses ethnographiques ou encore dans des programmes d'enseignement. Ce grand projet permettra de redonner au Rhône une place d'honneur dans notre culture.»

Cette carte d'ensemble représente, à l'échelle du canton, le plan d'aménagement du Rhône tel que prévu par la 3^e correction.



Jean-Jacques Rey-Bellet

Conseiller d'Etat VS
Chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

«Le chantier du futur»

«Il faudra trente ans de travaux au canton du Valais pour mener à bien cette sécurisation de la plaine. C'est un projet extraordinaire par sa durée, ses moyens, mais surtout ses implications. Sans lui: plus de constructions en périmètre de danger élevé. Avec lui: une garantie de protection durable contre les crues, une intégration environnementale, des possibilités de synergies avec la production électrique, une coordination avec le développement territorial, des moyens pour réaliser des améliorations foncières intégrales... et finalement, une plaine adaptée à nos besoins actuels et futurs. C'est le chantier du XXI^e siècle, le travail d'une génération pour les générations futures.»



Cet extrait du plan déposé dans les communes donne le détail des aménagements de la 3^e correction du Rhône au niveau de Sion.



Andreas Götz

Vice-directeur de l'Office fédéral de l'environnement
Responsable du domaine «Prévention des dangers»

«Un exemple à suivre»

«La 3^e correction du Rhône est un projet de portée nationale, par l'importance des intérêts mis en jeu et par l'ampleur des travaux à entreprendre. Dès les premières études, la Confédération s'est fortement impliquée dans l'élaboration du projet et a soutenu les Cantons du Valais et de Vaud. Le projet répond à la volonté du Conseil fédéral de développer une politique préventive pour la protection contre les crues. Les réflexions et les développements y ont été menés d'une manière exemplaire, tous les partenaires ont été intégrés dans une démarche commune. Des solutions innovantes garantiront à long terme la sécurité et respecteront une utilisation mesurée et rationnelle du sol. Le projet s'inscrit dans un développement durable de la plaine du Rhône en répondant également aux besoins de la nature. Une demande de crédit sera présentée aux Chambres fédérales afin de pouvoir assurer dans un premier temps la réalisation des travaux prioritaires (principalement à Viège, Sierrre-Chippis, Sion, Fully et dans le Chablais).»



Thomas Burgener

Conseiller d'Etat VS
Chef du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie

«Des synergies possibles avec la production hydroélectrique»

«La 3^e correction du Rhône offre l'occasion de repenser la production hydroélectrique utilisant la force du fleuve. Si, aujourd'hui, la réalisation systématique de paliers de production comme ceux que prévoyait Hydro-Rhône n'est plus d'actualité, des possibilités locales existent, compatibles avec la 3^e correction du Rhône. C'est le cas en particulier du palier de Massongex, qui pourrait être réalisé moyennant quelques adaptations. Dans d'autres cas, à Riddes par exemple, un projet de production électrique par pompage-turbinage de Grande Dixence, ou de futurs projets de gestion du marnage, pourraient bénéficier des élargissements du Rhône.»



Jean-Michel Cina

Président du gouvernement valaisan
Conseiller d'Etat VS
Chef du Département de l'économie et du territoire

«Une nécessité pour le développement économique»

«La 3^e correction du Rhône est absolument nécessaire. La sécurisation rapide de la plaine est une condition-cadre essentielle au développement économique du Valais: on ne peut pas investir sur des surfaces gravement menacées par les crues!»

La préservation des terres agricoles est également un enjeu majeur. Et, parce que cette nécessaire sécurisation de la plaine a un impact très fort sur ces surfaces, nous devons également nous engager à garantir de véritables perspectives d'avenir à l'agriculture de la plaine du Rhône.

Nous devons ainsi prévoir des compensations par une amélioration du potentiel et des moyens de production. De plus, le projet doit se baser sur une approche territoriale globale de la plaine. Dans ce contexte les surfaces non mouillées doivent être au maximum maintenues dans la surface agricole et pouvoir compter comme prestation écologique au sens de la politique agricole. Nous devons donc nous engager afin que, au niveau fédéral, une coordination des politiques sectorielles soit effective dans l'appréhension de ce projet.»



Jean-René Fournier

Conseiller d'Etat VS
Chef du Département des finances, des institutions et de la sécurité
Conseiller aux Etats

«Assurer la protection de la population et des biens»

«La protection des personnes et des biens est un objectif permanent des autorités.»

Les travaux de correction du Rhône poursuivent ce but. Mais la réalisation complète des travaux prendra du temps. C'est pourquoi, dans l'intervalle, l'accent sera mis sur la prévention, l'intervention d'urgence et l'évacuation. L'Etat appuie d'ores et déjà les communes dans ces tâches.»

